

**COMMUNE DE LA HAGUE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026**

**COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 20 JANVIER 2026**

-----

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier, à 18h30, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 49

Date de convocation de la commune de La Hague : 14 janvier 2026

**PRÉSENTS** : ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BECQUET Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSANT Marie-Suzanne, CERVANTES Simon, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DUBOST Nathalie, FAGNENT Jean-Pierre, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GROF Béatrice, HENRY Claude, JUMELIN Pascale, LADVENU Nathalie, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LAVENU Patrick (départ à 21h07), LECOSTEY Jean, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, NOEL Nelly, PELLERIN Eric, PERROTTE Thomas, POISSON Kévin, RENOUF Jean-Luc, ROCQUET-JACQUET Sophie, ROUCAN Robert, SANSON Noël, SANSON Séverine, TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent (départ à 20h07) .

**EXCUSES** : COLLET Christian, GOSSELIN Alexis, HAMELIN Magali, JOURDAIN Patrick, SANSON Fabienne, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien.

**PROCURATIONS** :

Madame ADOUE Chantal a donné procuration à monsieur TOLLEMER Pierre.

Madame BEDEL Pauline a donné procuration à monsieur PELLERIN Eric.

Monsieur BELHOMME Dominique a donné procuration à monsieur DALMONT Hubert.

Monsieur CANOVILLE Laurent a donné procuration à monsieur FRIGOUT Jean-Marc.

Madame CHARDOT Mélanie a donné procuration à madame BEAUMONT Monique.

Madame DELACOUR Thérèse a donné procuration à monsieur LEFRETEUR Emmanuel.

Monsieur FLEURY Jean-Marie a donné procuration à madame LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse.

Monsieur GOACHET Joseph a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame GOBIL Françoise a donné procuration à madame ALLENO Gwladys.

Madame GUILLEMETTE Nathalie a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Madame LARGERIE Anne a donné procuration à monsieur CERVANTES Simon.

Monsieur LAVENU Patrick a donné procuration à monsieur PERROTTE Thomas (à partir de 21h07).

Madame MORIN-BONNISSANT Isabelle a donné procuration à monsieur LECOSTEY Jean.

Madame NICOLLE Stéphanie a donné procuration à madame LEDAUPHIN Nathalie.

Monsieur TRAVERT Laurent a donné procuration à monsieur RENOUF Jean-Luc (à partir de 20h07).

Monsieur Bruno LETOURNEUR a été élu secrétaire de séance.



### **Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 par 62 voix pour.



### **DL\_2026\_001      État récapitulatif des indemnités perçues par les élus du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- De prendre acte de l'état annuel présenté ci-dessus relatif aux dispositions de l'article L. 2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales.



### **DL\_2026\_002      Débat et rapport d'orientation budgétaire 2026**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et de la bonne transmission du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) pour l'exercice 2026.
- D'autoriser madame le maire à signer tout acte et prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.
- D'autoriser madame le maire à transmettre le rapport à monsieur le Préfet et, pour information à monsieur le président de la communauté d'agglomération Le Cotentin.

DL\_2026\_003      **Mandat spécial**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'octroyer un mandat spécial à madame Manuela MAHIER, maire de la commune dans le cadre des demandes entreprises par la collectivité et selon les modalités précitées, sur la base du forfait.
- D'annuler et remplacer la délibération n° 56DL2024-002 du 11 avril 2024 par la présente délibération.

DL\_2026\_004      **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 51 voix pour et 11 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- De créer les postes permanents et non permanents proposés.
- D'autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenants en découlant.
- D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- Les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

DL\_2026\_005      **Participation des communes aux frais de scolarité année 2023/2024**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- De solliciter une participation financière auprès des communes de résidence des élèves scolarisés sur la commune de La Hague.
- De dire que cette participation correspondra au coût moyen départemental lié à l'indice INSEE des prix à la consommation (hors tabac) des ménages, et révisable chaque année.
- D'inscrire les recettes au budget 2026.
- D'autoriser madame le maire à engager toutes démarches nécessaires auprès des communes de résidence et à signer tous les documents y afférents.

DL\_2026\_006      **Approbation de l'avenant n° 2 prorogeant la convention cadre chapeau ORT jusqu'au 31 décembre 2027 et de l'avenant n° 1 aux conventions cadre Petites Villes de Demain jusqu'au 31 décembre 2026**

Par 58 voix pour et 4 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver l'avenant n° 1 à la convention cadre « Petites Villes de Demain » ayant pour objet la prorogation de la convention jusqu'au 31 décembre 2026.

- D'approuver l'avenant n° 2 à la convention chapeau Opération de Revitalisation de Territoire ayant pour objet la prorogation de la convention jusqu'au 31 décembre 2026 (pour les programmes PVD et ACV) et jusqu'au 31 décembre 2027 pour le volet ORT.
- D'autoriser madame le maire à signer les avenants et tous les documents y afférents.
- Dire que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

↪ **DL\_2026\_007**                    **Avis sur l'acquisition de parcelles par le Conservatoire du Littoral**

Par 49 voix, 6 voix contre pour et 7 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- D'émettre un avis favorable à l'acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres des parcelles susmentionnées.

↪ **DL\_2026\_008**                    **Service lecture publique – programmation 1<sup>er</sup> semestre 2026**

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le programme du ZigZag 1<sup>er</sup> semestre 2026.
- D'autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.
- D'inscrire les dépenses relatives à cette opération sur le budget 2026 de la commune de La Hague.

↪ **DL\_2026\_009**                    **Programmation Festival de la Rue Bucolique 2026**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver la programmation de la 20<sup>e</sup> édition du Festival La Rue Bucolique 2026 et ses modalités de mises en œuvre précitées.
- D'inscrire les dépenses relatives à cette manifestation au budget 2026.
- D'autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

DL\_2026\_010 **Convention tripartite de mise à disposition d'équipements sportifs structurants de la commune de La Hague du site d'aéromodélisme – commune déléguée de Flottemanville-Hague**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'autoriser madame le maire à signer la convention avec la région de gendarmerie Normandie et l'association Hague Modèle Air Club (HMAC) et tous les documents y afférents.

DL\_2026\_011 **Dénomination de l'école primaire de Flottemanville-Hague Consultation des habitants de La Hague**

Par 60 voix pour, 1 abstention et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- De prendre acte de la consultation citoyenne en ligne organisée via le portail « Mes démarches », portant sur la dénomination de l'école primaire de Flottemanville-Hague.
- De décider que la dénomination officielle de l'école primaire de la commune déléguée de Flottemanville-Hague sera « École Les Flott's », ce nom ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages lors de la consultation en ligne du 11 janvier 2026, avec 155 voix sur un total de 314 votes exprimés.
- De donner tous pouvoirs à madame le maire pour la signature de tous les documents y afférents.

DL\_2026\_012 **Autorisation de programme relative à la mise en œuvre du schéma d'accueil des camping-cars**

Par 45 voix pour, 4 voix contre et 13 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver l'autorisation de programme relative à la mise en œuvre du schéma d'accueil des camping-cars pour un montant de 700 080 € TTC. Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2026.
- D'autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

DL\_2026\_013 **Convention technique et financière relative aux travaux d'aménagement d'une voie verte entre Urville-Nacqueville et Cherbourg-en-Cotentin**

Par 61 voix pour et 1 vote contre, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Département et la commune de La Hague relative à la réalisation de l'aménagement d'une voie verte entre Urville-Nacqueville et Querqueville,
- D'autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

↪ **DL\_2026\_014**                    **Création d'une voie verte entre la commune déléguée d'Urville-Nacqueville et la commune de Cherbourg-en-Cotentin**  
**Travaux d'aménagement de La Rivière**  
**Autorisation de programme**

Par 60 voix pour, 1 voix contre et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver l'autorisation de programme pour les travaux d'aménagement de la Rivière en lien avec la création d'une voie verte entre la commune déléguée d'Urville-Nacqueville et la commune de Cherbourg-en-Cotentin pour un montant de **266 400 € TTC**. Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2026.
- D'autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires et à signer tous les documents y afférents.
- D'autoriser madame le maire à solliciter les subventions correspondantes.

↪ **DL\_2026\_015**                    **Projets de ferme pilote hydroliennes dans le Raz Blanchard – Convention de servitudes réseaux – Commune déléguée de Jobourg**

Par 51 voix pour, 5 voix contre et 6 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'autoriser madame le maire à signer la convention de servitude de passage avec ENEDIS pour réaliser ces travaux de pose de câbles haute tension en souterrain sur la commune déléguée de Jobourg et tous les documents y afférents.

↪ **DL\_2026\_016**                    **Travaux de sécurisation de la RD22**  
**La Croix aux Rois**  
**Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'autoriser madame le maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de sécurisation du carrefour de la Croix aux Rois,
- D'autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

DL\_2026\_017                    **Travaux de sécurisation de la RD22**  
**Le Hutret**  
**Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'autoriser madame le maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de sécurisation du carrefour du Hutret.
- D'autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

DL\_2026\_018                    **Convention d'entretien du domaine public routier**  
**départemental en agglomération**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'autoriser madame le maire à signer la convention d'entretien du domaine public routier départemental en agglomération et tous les documents y afférents.

Madame MAHIER lève la séance à 21h40

